

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/calvados/80-ans-du-debarquement-un-de...>

✍ Écrit par Kanwaljit Singh

🕒 5 min read

## 80 ans du Débarquement. Un député dénonce la suppression des transports scolaires le 6 juin

Dans une partie du Calvados, et peut-être tout le département, les transports scolaires seront supprimés le 6 juin prochain avec les nombreuses cérémonies internationales qui vont se dérouler pour le 80<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement de Normandie. Une décision que Christophe Blanchet, le député (MoDem), regrette.

C'est un choix qu'il ne comprend pas. Pour le député de la 4<sup>e</sup> circonscription du Calvados (MoDem) Christophe Blanchet c'est une aberration de suspendre les transports scolaires le 6 juin prochain. Il estime que les jeunes vont passer à côté *"d'un rendez-vous historique pour comprendre les valeurs patriotiques"*.

La préfecture du Calvados a annoncé le 22 avril dernier que les transports scolaires seront suspendus en ce jour de 80<sup>e</sup> dans le secteur classé en ZCR (zone à circulation régulée). Une zone qui englobe 125 des 528 communes du Calvados. Et la restriction pourrait s'étendre à tout le département. C'est en cours de réflexion.

Les établissements resteront pourtant ouverts avec l'accueil des élèves. Les parents devront donc s'organiser, mais pour ceux pour qui cela sera impossible, les enfants pourront se retrouver à rester chez eux faute de moyen pour se rendre à l'école.

Une situation que déplore le député : *"C'est à nous de leur montrer le chemin pour devenir des citoyens engagés et pour qu'ils s'inscrivent dans les principes républicains. Ils y sont prêts, ils sont demandeurs et nous, nous manquons cette opportunité"*.

Christophe Blanchet estime que c'est à l'Éducation Nationale de faire un travail de mémoire auprès de jeunes, de leur transmettre l'histoire : *"500 000 jeunes normands ratent une occasion de mieux connaître leur Histoire commune, de communier avec leur territoire et de se projeter ensemble en une et même communauté de destins. 500 000 jeunes qui auraient pu se faire des souvenirs de ce moment historique. Et avec le temps, raconter leurs souvenirs plutôt que de raconter une histoire"*.

Afin que cette transmission soit réussie, selon ce dernier, il faut que la journée du 6 juin, les enfants et les jeunes puissent aller à l'école, au collège, au lycée et que les chefs d'établissements et les enseignants dédient cette journée à cette partie de l'histoire du territoire : *"Je respecte la liberté pédagogique de tous nos professeurs à qui je renouvelle mon soutien et ma confiance et je souhaite juste mettre en lumière : que serait cette liberté pédagogique s'il y a 80 ans, des jeunes de 20 ans ne s'étaient pas engagés pour nous redonner notre liberté ?"*.

Le député explique que ce n'est pas la première fois qu'il alerte sur le sujet : *"Cela fait plus d'un an que j'alerte et sensibilise les autorités compétentes jusqu'au plus haut niveau de l'état, pour une mobilisation générale. Cette dernière cérémonie avec des vétérans, à date d'anniversaire en 10, devrait être une opportunité de donner cette chance à tous nos jeunes de participer, soit physiquement en se rendant à une de ces cérémonies, soit à vivre ce moment fraternel et de paix dans tous les établissements scolaires qui souhaitaient faire de cette journée exceptionnelle, un moment particulier d'échanges sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale"*.

De son côté, en mars dernier, le président de la République, Emmanuel Macron, déclarait que ce 6 juin devait s'inscrire pleinement dans la transmission de la mémoire aux jeunes.

En Normandie, sur les 500 000 jeunes, environ 11 000 vont s'engager et s'impliquer avec leurs professeurs pour rendre un hommage symbolique et appuyé à nos libérateurs en ce jour du 6 juin 2024.

En Normandie, le 6 juin est un jour particulier depuis 80 ans. Depuis le Débarquement allié de 1944, il n'existe pas une année sans commémorations, sans pensées, ni hommages aux milliers d'hommes et femmes ayant péri pour la Libération de la France. Si bien qu'on en vient à se demander si cette journée si spéciale ne devrait pas tout bonnement devenir fériée dans la région.

Les jeunes pourraient se rendre sur certaines plages du Débarquement ou encore suivre les cérémonies à la télévision avec leurs parents, leurs grands-parents qui pourraient leur raconter les événements du D-Day.

Une pétition avait notamment été lancée en ce sens il y a six ans. Certains signataires estimaient que le 6 juin perturbait tellement l'organisation dans la région qu'il ne pouvait être considéré comme un jour banal dans le calendrier.

De son côté, Jean Quétier, président du Comité du Débarquement, n'était pas emballé par l'idée : *"Ce n'est pas une question centrale (...) et puis la disposition pourrait même complexifier certaines cérémonies"*, nous confiait-il.

Generated with Reader Mode